

Missions d'audit spéciales – rôle et responsabilités de l'auditeur

03 septembre 2024 (formation en ligne, journée entière)

Public visé

- Experts-réviseurs agréés et réviseurs agréés qui assument des missions «spéciales» dans le cadre de leur activité professionnelle

Contenu

- Indépendance dans le cadre des missions spéciales
- Aperçu des missions spéciales et de la structure des NA-CH/NAS
- Analyse des NAS 800, 805, 810, 910 et cas pratiques
- Aperçu des services connexes: NAS 920, 930 et cas pratiques
- Responsabilité de l'auditeur
- Analyse des NAS 940, NAS 950, NAS 870, NAS 980 et cas pratiques
- Autres missions d'assurances conformément à la loi, p.ex. vérification de la fondation, de la réduction de capital, de fusions et autres contrôles spéciaux

Conditions-cadres

Des compétences de base dans le domaine de la révision sont requises

Vos avantages

Vous connaîtrez

- La structure des NA-CH/NAS
- Les différentes NA-CH/NAS applicables aux missions spéciales

Vous saurez

- Appliquer de manière adéquate les NA-CH/NAS lors de missions spéciales

Responsable du séminaire

Yves Darbellay, expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, Fiduciaire FIDAG SA, membre de la commission d'audit d'EXPERTsuisse, chargé de cours à HEC Lausanne, yves.darbellay@fidag-sa.ch, www.fidag-sa.ch

Conférenciers

Edouard Clergue, expert-comptable diplômé, Fondé de pouvoir, FIDAG SA

Yves Darbellay, (voir ci-dessus)

Olivier Dunant, Avocat, LL.M., Associé, Eversheds Sutherland SA

Didier Lequin, expert-comptable diplômé, Senior Manager, Ernst & Young SA



Yves Darbellay

Date

03.09.2024 journée entière

Prix du séminaire (hors TVA)

CHF 730.– non-membre
CHF 640.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

toute la documentation (version numérique)

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 170.– de frais d'annulation. Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.25–08.30	Connexion à ZOOM	
08.30–08.35	Introduction	Yves Darbellay
08.35–09.20	Aperçu des missions d'audit spéciales	Yves Darbellay
09.20–09.50	Normes d'audit applicables et présentation de la RA 10	Yves Darbellay
09.50–10.20	Indépendance	Yves Darbellay
10.20–10.35	Pause	
10.35–11.20	Responsabilité de l'auditeur	Olivier Dunant
11.20–12.05	Aperçu des examens d'informations financières (NAS 800, 805, 810, 910 et 930)	Yves Darbellay
12.05–13.30	Repas de midi	
13.30–14.15	NAS 910, NAS 920, NAS 930 (présentation et cas pratiques)	Yves Darbellay
14.15–15.30	NAS 940, NAS 950, NAS 870 et NAS 980 (présentation et cas pratiques)	Didier Lequin
15.30–15.45	Pause	
15.45–17.00	Autres missions d'assurances conformément à la loi, p.ex. vérification de la fondation, de la réduction de capital, de fusions et autres contrôles spéciaux	Edouard Clergue
17.00–17.10	Conclusion	Yves Darbellay

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTSuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTSuisse SA (EXPERTSuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTSuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 200.– de frais d'annulation.

Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTSuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.